

## Chiffres-clés 2006

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL

## L'emploi

L'emploi dans les secteurs de la jeunesse et des sports représente environ 23 000 personnes, en 2003. Les salariés du secteur public (fonction publique territoriale) sont quasiment aussi nombreux que ceux du secteur privé. Ils représentent respectivement 40 % et 41 % des effectifs totaux. Les travailleurs indépendants (19 %) exercent principalement leurs activités dans le secteur sportif.

Les salariés du secteur associatif représentent 26 000 emplois dans la région. Parmi eux, près de 40 %, soit plus de 10 000 personnes, travaillent directement dans des structures appartenant aux secteurs jeunesse et sports.

#### Estimation d'emploi en 2003

## SALARIÉS DU PRIVÉ

(Données Unedic, cumul déc. 2003)

- gestion des installations techniques
- autres activités sportives
- autres activités récréatives
- 9 400 personnes

#### EFFECTIFS TOTAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

(Données Insee-Cnfpt, déc. 2003)

- Filière sport
- Filière animation
- **9 200 personnes** (emplois aidés compris)

# ENTREPRENEURS INDIVIDUELS

(Données Insee-Sirene, déc. 2003)

- gestion des installations techniques
- autres activités sportives
- autres activités récréatives
- 4 400 personnes

ESTIMATION D'EMPLOI DANS LES SECTEURS JEUNESSE ET SPORTS (en déc. 2003) 23 000 personnes

ESTIMATION D'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS (en déc. 2003) 26 000 personnes

Schéma ORM.





Réalisation : Anne-Sophie Dumortier (mission jeunesse, sports et vie associative, ORM). Conception : Studio Magellan. Crédits photo : Hervé Hamon / ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie Associative, J-F. Chollet / Saint-Raphaël.

— Annuel

— Numéro 1

Juin 2006







Honyó Hamon

## Où se répartissent les secteurs de la jeunesse et des sports ?

#### Les activités des employeurs (nomenclature NAF 700)

- **926** A ▶ Gestion des installations sportives.
- **926 C** ► Autres activités sportives : l'organisation et la gestion des activités sportives, par des associations, des clubs, sociétés pour professionnels ou amateurs.
- **927 C** ► Autres activités récréatives : les activités liées aux loisirs non classées ailleurs telles que la mise à disposition à des fins récréatives de pédalos, barques, bicyclettes, l'exploitation de centres d'équitation. Sont aussi incluses les organisations de loisirs et du temps libre des enfants (centres aérés, CLSH, etc.).
- 913 E ▶ Organisations associatives non comptabilisées ailleurs. Cette classe comprend notamment les activités des organisations associatives diverses militant au profit d'une cause d'intérêt général ou particulier centrées sur l'information, la communication et la représentation comme les mouvements jeunesse, les associations d'anciens combattants, etc. Sont aussi incluses les activités des associations polyvalentes à caractère culturel et récréatif dominant.

En rouge, le champ jeunesse et sports classiquement défini par les nomenclatures. En orange, le secteur associatif.

#### Les métiers (code ROME)

- 21243 ► Exploitant d'équipement de loisirs et sportif
- **23131** ► Animateur généraliste de loisirs
- 23132 Animateur spécialiste des activités culturelles et techniques
- **23133** ▶ Animateur sportif
- **23141** ▶ Professionnel d'activités sportives





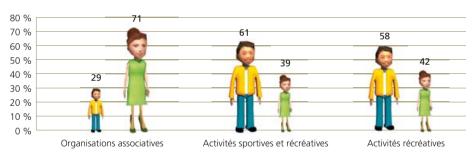
#### Les salariés du secteur privé

	Établissements employeurs	Effectifs	Dont % femmes
Secteurs jeunesse et sports			
Gestion d'installations sportives	301	1 967	41
Autres activités sportives	1 930	6 867	39
Autres activités récréatives	144	600	42
Secteur associatif	3 469	26 003	72
Total régional	138 699	1 148 870	44
Part dans les effectifs régionaux (%)	4,2	3,1	

Source: Unedic – Données au 31 décembre 2003 – Traitement ORM.

Globalement, les secteurs de la jeunesse, des sports et de la vie associative représentent un peu plus de 3 % des effectifs salariés de la région (tous secteurs confondus). C'est la première activité de l'économie sociale et solidaire en PACA.

#### La place des femmes dans le secteur privé



Source: Unedic – Données au 31 décembre 2003 – Traitement ORM.

Les femmes sont minoritaires dans les structures sportives (40 % des salariés). Mais elles sont très largement majoritaires dans les structures associatives (70 %), notamment celles qui exercent des activités socioculturelles, éducatives et récréatives, plus traditionnellement réservées aux femmes.

#### Les salariés de la fonction publique territoriale (hors emplois aidés)

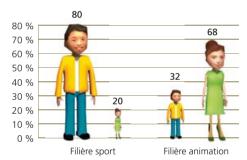
	Titulaires	Non- titulaires	Ensemble	% régional	Part des titulaires au niveau régional (%)	Part des titulaires au niveau national (%)
Filière sportive	1 451	367	1 818	1,3	79,8	68,8
Filière animation	2 126	2 738	4 864	3,6	43,7	32,8
Effectifs régionaux	109 673	26 832	136 505	100,0	80,3	75,6

Source: Insee - Données au 31 décembre 2003 - Traitement ORM.

Les filières sport et animation comptabilisent 5 % de l'ensemble des effectifs de la fonction publique territoriale, hors emplois aidés ou 7,5 % si on les inclut. L'utilisation des dispositifs de contrats aidés (CES, emplois-jeunes...) est caractéristique de ces filières, particulièrement en région PACA. La filière animation enregistre une progression de ses effectifs depuis 2003.

#### La place des femmes dans la fonction publique territoriale

La filière sport du service public accueille encore moins de femmes que dans le secteur privé.



Source: Insee - Données au 31 décembre 2003 - Traitement ORM.





## Les demandeurs d'emploi

#### Les catégories de demandeurs d'emploi prises en compte dans les calculs

Personnes immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi :

- catégorie 1 : à durée indéterminée, à temps plein ;
- catégorie 2 : à durée indéterminée, à temps partiel ;
- catégorie 3 : à durée déterminée temporaire ou saisonnier.

DEFM : demandeurs d'emploi de fin de mois.

#### 6500 demandeurs d'emploi au 31 décembre 2005, soit une baisse de 8 % sur un an

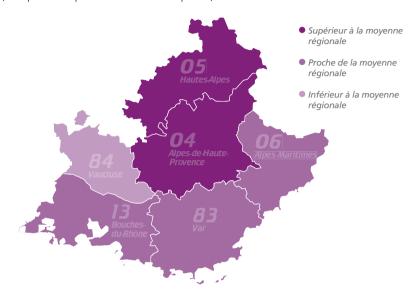
	DEFM 2005	Dont femmes	Dont moins de 25 ans	Niveau IV et plus	Dont DEFM, inscrits depuis plus d'un an	Évolution 2004-2005
Exploitant d'équipement sportif et de loisirs	113	12 %	10 %	50 %	17 %	- 15 %
Animateur généraliste	2 348	70 %	29 %	52 %	29 %	-4 %
Animateur spécialiste activités culturelles et techniques	1 264	66 %	10 %	70 %	41 %	- 12 %
Animateur spécialiste sport	2 543	32 %	18 %	69 %	28 %	-9%
Professionnel du sport	232	30 %	28 %	51 %	29 %	- 11 %
Total	6 500	3 318	1 340	4 034	1 989	-8 %
En pourcentage	100 %	51 %	21 %	62 %	31 %	+ 1 %
DEFM tout public Total régional	277 037	53 %	15 %	41 %	32 %	-4 %

Source: DRTEFP, ANPE - DEFM, catégories 1, 2 et 3 - Traitement ORM.

En 2005, les demandeurs d'emploi des métiers de la jeunesse et des sports bénéficient d'une conjoncture beaucoup plus favorable en matière d'emploi : leur nombre a diminué de 8 % contre 4 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région. Cette embellie profite particulièrement aux animateurs spécialistes (sportifs, d'arts plastiques, d'ateliers informatiques par exemple) et aux hommes.

## ▶ Une répartition régionale inégale des demandeurs d'emploi

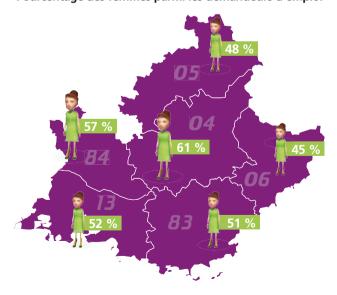
La proportion des demandeurs d'emploi en jeunesse et sports, par rapport à l'ensemble des inscrits à l'ANPE en PACA, est de 2,3 %. Cette proportion varie du simple au triple selon le département : 6,6 % pour les Alpes-de-Haute-Provence pour 1,9 % dans le Vaucluse.



Note de lecture : dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, la part des DEFM des secteurs jeunesse et sports est de 6,6 % ; celle-ci est donc beaucoup plus importante que la moyenne régionale de 2,3 %.

Source : DRTEFP, ANPE – DEFM au 31 décembre 2005, catégories 1, 2 et 3 – Traitement ORM.

#### Pourcentage des femmes parmi les demandeurs d'emploi





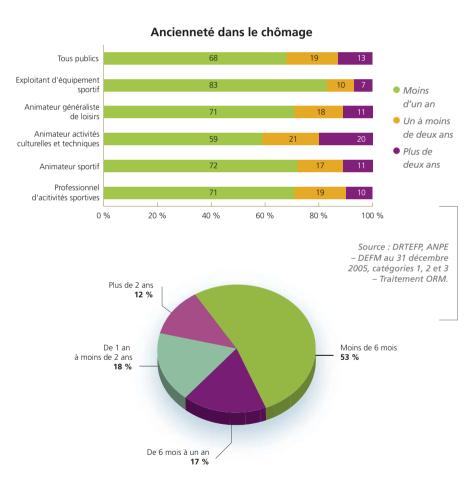


#### Les motifs d'inscription

Près d'une personne sur deux (49,5 %) s'inscrit à l'ANPE suite à une fin de contrat ou une fin de mission d'intérim. Cette proportion, beaucoup plus élevée que celle de la moyenne régionale tout public de 38 %, souligne le caractère saisonnier des activités.

#### ▶ Une forte proportion de chômeurs inscrits depuis moins de 6 mois

Les demandeurs d'emploi du secteur jeunesse et sports restent moins longtemps inscrits à l'ANPE que la moyenne tous publics. Néanmoins, il existe quelques inégalités de situation au sein même des secteurs : 40 % des animateurs des activités culturelles sont inscrits depuis plus d'un an.



#### Les motifs de sorties

Outre l'absence au contrôle (première raison des sorties), la reprise d'emploi déclarée (27,2 %) et l'entrée en stage (10,5 %) sont les autres principaux motifs de sorties.

#### ► Progression des offres d'emploi

9 233 offres d'emploi ont été proposées en 2005, soit une progression de 20 % sur un an. Elles visent principalement des CDD de 1 à 6 mois ; néanmoins, les offres de CDI ou CDD de plus de 6 mois sont en nette augmentation et passent de 17 % (2004) à plus de 28 % cette année.

#### Les cinq principaux secteurs recruteurs enregistrés à l'ANPE

			Répartition des offres par type de contrat			
		Ensemble	CDI ou CDD de plus de 6 mois (%)	CDD entre 1 et 6 mois (%)	CDD de moins d'un mois (%)	
913 E	Organisations associatives	2 622	33	50	17	
552 E	Autre hébergement touristique	1 835	6	88	6	
751 E	Administration publique générale	763	18	75	7	
926 C	Activités sportives	719	59	39	2	
555 A	Cantines et restaurants d'entreprise	396	0	84	16	
	Ensemble des offres d'emploi	9 233	46	43	11	

Source: DRTEFP, ANPE - DEFM au 31 décembre 2005, catégories 1, 2 et 3 - Traitement ORM.

La moitié des offres enregistrées à l'ANPE sont réparties sur deux secteurs : le secteur associatif et celui du tourisme. Ce sont majoritairement des CDD de 1 à 6 mois, liés aux activités saisonnières de la région. Néanmoins, les associations ont proposé près de 900 emplois à caractère beaucoup plus stable sur l'année 2005.

#### Les besoins de main-d'œuvre

Avec 9 315 intentions d'embauche, le métier d'animateur socioculturel, sportif et de loisirs se place en seconde position parmi les métiers les plus recherchés cette année dans la région. Pour l'année 2006, les intentions de recrutement en région PACA, tous secteurs confondus, régressent de plus de 9 %. Néanmoins, celles qui concernent les animateurs s'accroissent globalement de 6 % sur la région. Cette croissance est dopée par les projets des employeurs qui relèvent de la délégation Assedic de Provence-Alpes.

#### Intentions d'embauche des animateurs

	2005	2006	Évolution 2005-2006 (%)
Délégation Provence-Alpes	5 211	5 896	+ 13
Délégation Côte d'Azur	3 574	3 419	- 4
PACA	8 785	9 315	+ 6
France entière	49 213	44 774	<b>-</b> 9

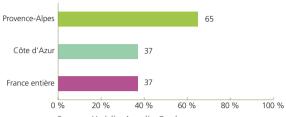
Source: Unédic, Assedic, Credoc – Enquête BMO 2006 – Traitement ORM.





#### Les difficultés de recrutement d'animateurs

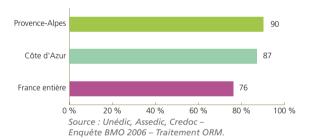
Les recrutements sont jugés plus difficiles à combler pour les employeurs de Provence-Alpes, où l'offre d'emploi est beaucoup plus élevée.



Source: Unédic, Assedic, Credoc – Enguête BMO 2006 – Traitement ORM.

# Les projets de recrutement directement liés à l'activité saisonnière de la région

L'indice de saisonnalité permet de souligner le caractère saisonnier des projets de recrutement d'animateurs, très accentué dans la région PACA, puisque dans 90 % des cas, l'embauche sera saisonnière (76 % en moyenne nationale).





## **LA FORMATION**

#### L'offre de formation 2004-2005, en PACA

- 2 200 stagiaires comptabilisés, répartis sur 141 sessions de formation et sur tout le territoire.
- 42 organismes interviennent, dont les trois guarts sont du secteur privé.
- 33 % préparent aux métiers de l'animation socioculturelle et 67 % aux métiers du sport.
- 22 spécialités sportives sont initiées.

Les diplômes du secteur de la jeunesse et des sports	
BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technique)	niveau V
BEATEP (brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse)	niveau IV
BEES1 (brevet d'état d'éducateur sportif 1er degré)	niveau IV
BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau IV
DEFA (diplôme d'état relatif aux fonctions d'animation)	niveau III
BEES2 (brevet d'état d'éducateur sportif 3e degré)	niveau II

# Les effectifs jeunesse et sports régionaux en formation durant l'année 2004-2005

Plus des trois quarts des effectifs choisissent une formation de niveau IV, alors qu'ils sont déjà titulaires d'un diplôme de niveau au moins équivalent. 40 % des stagiaires sont des femmes (30 % en sport et 60 % en jeunesse). La moyenne d'âge des stagiaires est de 27 ans et demi.



Formations jeunesse et sports	Effectifs en 2004-2005	Dont femmes (%)
BAPAAT	281	52
BEATEP	80	76
BEES1	1 091	27
BEES2	9	10
BPJEPS	495	51
DEFA	211	54
Total	2 167	40

Source : ORM.





#### Les formations STAPS 2004-2005

Formations STAPS	Effectifs en 2004-2005	Dont femmes (%)
DEUST	58	31
Licence	2 936	32
Master	551	32
Doctorat	34	37
Total	3 579	32

Source: Rectorats Aix-Marseille et Nice – Traitement ORM.

## Les diplômés 2005

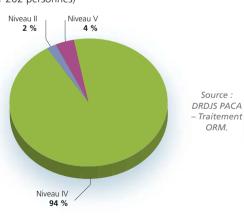
Diplômés jeunesse et sports	Effectifs diplômés en 2005	Dont femmes (%)
BAPAAT	156	53
BEATEP	300	70
BEES1	914	27
BEES2	30	17
BPJEPS	494	51
DEFA	32	13
Total	1 926	42

Source: DRDJS PACA - Traitement ORM.



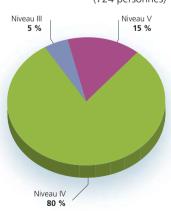
#### Les diplômés sportifs

(1 202 personnes)



## Les diplômés jeunesse

(724 personnes)



Plus de 8 % des diplômés jeunesse et sports de la région PACA sont de niveau V ; ils sont plus nombreux dans les domaines socioculturels que dans le champ sportif. Les diplômés sportifs sont quasi exclusivement des titulaires d'un diplôme de niveau IV.

Source :

ORM.

## La validation des acquis de l'expérience en 2005

#### La recevabilité

	Nombre de personnes reçues en information / conseil <sup>1</sup>				Nombre d'	avis de rec	evabilité	
PACA	Jeunesse	Sports	Hors-champ	BAPAAT	BEATEP	BEES1	BEES2	BPJEPS
PACA	646	628	23	12	111	77	21	55 49
Total	1 297				9 315			

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce chiffre indique les personnes reçues en réunions d'information conseil. Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

Près de 1 300 personnes ont assisté aux réunions d'information organisées par les DDJS et la DRDJS de la région PACA, mais seul un quart d'entre elles a passé la première étape de recevabilité du dossier.

#### Les décisions de jurys

Jurys 2005	Nombre de dossiers traités par jury	Diplômes accordés	Validations partielles	Diplômes refusés
BAPAAT	4	4	0	0
BEES1	93	17	24	52
BEES2	13	6	5	2
BEATEP	84	46	6	32
BPJEPS	28	10	8	10
Total	222	83	43	96

Source : DRDJS PACA - Traitement ORM.

222 candidats sont allés au bout de la démarche VAE (la présentation du dossier devant les jurys). Les jurys réunis en 2005, ont accordé 83 diplômes complets et 43 validations partielles par la voie de la VAE.

Ce document est téléchargeable sur les sites de l'ORM et de la DRDJS : www.orm-paca.org et www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr







as.dumortier@orm-paca.org Web:orm-paca.org

